

REPowerEU: Action européenne commune en faveur d'une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable

MARS 2022

Depuis quelques mois, l'Europe est confrontée à la hausse et à la volatilité des prix de l'énergie.

Depuis l'attaque militaire sans précédent de la Russie contre l'Ukraine, les préoccupations en matière de sécurité d'approvisionnement aggravent la situation.

La fourniture d'une énergie propre, sûre et abordable aux entreprises et aux ménages nécessite des mesures décisives, à commencer, sans tarder, par l'atténuation de la hausse des prix et le stockage de gaz pour l'hiver prochain.

Les arguments en faveur d'une transition rapide vers une énergie propre dans le cadre du pacte vert pour l'Europe n'ont jamais été aussi forts et aussi clairs. Il est possible de mettre fin à notre dangereuse dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles en provenance de Russie bien avant 2030.

ACTION URGENTE EN MATIÈRE DE PRIX

Maîtriser les prix de détail de l'énergie en confirmant la possibilité d'une réglementation des prix pour contribuer à protéger les consommateurs et notre économie

Orientations relatives à des mesures fiscales temporaires sur les bénéfiques exceptionnels et utilisation des recettes tirées du système d'échange de quotas d'émission, afin que les gouvernements puissent alléger la pression exercée sur les ménages



Mesures relatives aux aides d'État: consultation des États membres sur un éventuel encadrement temporaire pour l'octroi d'aides aux entreprises confrontées à des coûts énergétiques élevés

Actions relatives au marché évaluant les options permettant d'améliorer l'organisation du marché de l'électricité.

RÉAPPROVISIONNEMENT DU STOCKAGE DE GAZ POUR L'HIVER PROCHAIN

Présentation, d'ici avril, d'une proposition législative sur le stockage minimum de gaz pour permettre à l'Europe de mieux contrôler son approvisionnement, fixant un objectif de remplissage de 90 % d'ici le 1er octobre, désignant le stockage du gaz comme une infrastructure critique et permettant des mesures d'incitation pour le réapprovisionnement



Soutien aux **opérations coordonnées de ravitaillement en gaz**, par exemple par la passation conjointe de marchés, la collecte des commandes et la mise en correspondance des fournitures



Poursuite de l'**enquête sur le comportement des opérateurs**, notamment de Gazprom

REPOWEREU POUR RÉDUIRE NOTRE DÉPENDANCE À L'ÉGARD DU GAZ RUSSE



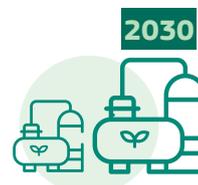
Augmentation du nombre de panneaux solaires sur toiture, de pompes à chaleur et des économies d'énergie pour réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles, amélioration de l'efficacité énergétique de nos habitations et de nos bâtiments



Décarbonation de l'industrie en accélérant le passage à l'électrification et à l'hydrogène renouvelable et en renforçant nos capacités de production à faible intensité de carbone



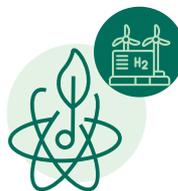
Accélération de l'utilisation des énergies renouvelables afin de réduire au minimum le temps nécessaire au déploiement de projets dans le domaine des énergies renouvelables et à l'amélioration des infrastructures de réseau



Doublement de l'ambition de l'UE en matière de biométhane visant à produire 35 milliards de m³ par an d'ici à 2030, en particulier à partir de déchets et de résidus agricoles



Diversification de l'approvisionnement en gaz et collaboration avec les partenaires internationaux pour ne plus être dépendant du gaz russe, et investissement dans les infrastructures nécessaires



Un accélérateur d'hydrogène pour développer les infrastructures, les installations de stockage et les ports, et remplacer la demande de gaz russe par 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable importé supplémentaires provenant de diverses sources et 5 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable national supplémentaires



© Union européenne, 2022.

La réutilisation du présent document est autorisée, à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs. Toutes les images © Union européenne
En-tête: image éoliennes © Fotolia.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2022

Print ISBN 978-92-76-48840-8 doi:10.2775/131931 NA-01-22-110-FR-C
PDF ISBN 978-92-76-48818-7 doi:10.2775/013242 NA-01-22-110-FR-N